n° 22

Printemps 2007

Bulletin éducation

Editorial

«C'est en geignant que l'écolier, avec son cartable sur le dos et son visage cireux du matin, se traîne comme un escargot, à contrecœur, jusqu'à l'école». Cette description du deuxième âge de l'homme est peut-être l'une des citations les plus connues de l'oeuvre de Shakespeare[1], sans aucun doute parce qu'on peut en croiser le portrait vivant tous les matins, partout en Europe, avant que ne retentisse la sonnerie qui annonce la classe. Pourtant, quel que soit le sourire que fasse naître sur nos lèvres cette évocation, et quand bien même nous acquiesçons avec sympathie à sa lecture, rares sont ceux d'entre nous qui remettraient en cause l'enseignement scolaire obligatoire. Nous mesurons le rôle crucial de l'éducation, non seulement parce qu'elle confère à chaque enfant les outils dont il aura besoin pour faire son chemin dans le monde des adultes, mais également parce qu'elle permet de tisser des liens sociaux et d'apprendre les valeurs qui nous sont communes.

Le 21 mars 2007, Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale[2], la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) du Conseil de l'Europe a publié une Recommandation pour lutter contre le racisme et la discrimination raciale dans et à travers l'éducation scolaire. La présidente de l'ECRI, Eva Smith Asmussen, a souligné qu'«une éducation de qualité, obligatoire et respectueuse de l'égalité d'accès pour tous, est la clé de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale dans nos sociétés».

L'éducation de qualité pour tous est bien entendu l'objectif de la Direction de l'Education du Conseil de l'Europe, dont les différentes actions se complètent mutuellement pour former un ensemble cohérent, qui contribue à son tour à la réalisation des priorités de l'Organisation. Ainsi, en 2002, le Comité directeur de l'éducation a lancé son projet «Le nouveau défi de l'éducation interculturelle: diversité religieuse et dialogue en Europe», lequel est devenu en 2004 partie intégrante du programme «Bâtir des sociétés stables et solidaires», au sein du Programme intergouvernemental d'activités.

---

1 *William Shakespeare (1564-1616), «Les sept âges de l'homme»,* Comme il vous plaira, *acte 2, scène 7.*

2 *La Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale commémore chaque année, le 21 mars, ce jour de 1960 où la police a ouvert le feu et tué soixante-neuf manifestants pacifiques qui protestaient, à Sharpeville, en Afrique du Sud, contre la législation relative aux passeports intérieurs.*

Apprendre à vivre ensemble: Rassemblement "Europe, jeunesse et mondialisation" - Strasbourg, 6 au 8 mai 2004.
Photo: Sandro Weltin/Conseil de l'Europe

COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

www.coe.int

Sommaire

pages

Editorial ..... 1 et 2

Le Conseil de l'Europe accueille une conférence sur les réformes de l'enseignement supérieur dans les Balkans occidentaux ..... 3 et 4

Conférence informelle des ministres de l'Education des nouveaux pays du processus de Bologne ..... 4 et 5

Conférence finale sur : «Le dialogue interculturel par l'éducation: enseignement de l'histoire, politiques de formation linguistique, enseignement sur les bases historiques et culturelles des religions» ..... 5 et 6

Activités du Conseil de l'Europe sur l'enseignement de l'histoire à Chypre 2005-2006 ..... 6 et 7

Les modules européens Pestalozzi pour la formation des formateurs Phase pilote 2006/2007 7

Forum intergouvernemental «Le Cadre européen commun de référence pour les langues et élaboration de politiques linguistiques: défis et responsabilités» Strasbourg, 6-8 février 2007 ..... 8 et 9

Education à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme: Le réseau des coordinateurs 10

L'assurance de la qualité et l'éducation à la citoyenneté démocratique à l'école ..... 10 et 11

Réunion européenne régionale sur le programme mondial pour l'éducation aux droits de l'homme 11

Réforme de l'enseignement supérieur en Bosnie-Herzégovine ..... 11 et 12

Flash info 12

Livres en bref 13

Calendrier des événements ..... 14 et 15

Comment nous contacter 16

L'objectif de l'éducation interculturelle, moins simple qu'il n'y paraît, consiste à enseigner comment vivre les uns avec les autres, ce qui suppose d'apprendre à comprendre et à apprécier autrui, ainsi que d'apprendre à vivre ensemble dans une société multiculturelle.

L'éducation à la citoyenneté démocratique (ECD) ne se contente pas d'enseigner le fonctionnement d'une société démocratique aux enfants et aux jeunes, elle exige également qu'ils comprennent leurs droits et leurs responsabilités. Il ne s'agit pas d'une simple préparation à la vie d'adulte; l'école fait elle-même partie de la vie, elle n'en est pas une répétition: les attitudes et les comportements acquis en classe imprègnent l'établissement scolaire dans son ensemble et, au-delà, la famille des élèves et la collectivité où ils vivent. L'ECD favorise la participation active et concrète à la société, dès le plus jeune âge, tout en expliquant de quelle manière la liberté de chacun s'arrête où commence celle des autres. L'assurance de la qualité de l'ECD dans les établissements scolaires a fait l'objet d'un colloque qui s'est tenu à Francfort en novembre 2006 (page 10).

L'enseignement de l'histoire, dispensé et reçu de manière adéquate, représente une forme majeure d'éducation interculturelle. Le projet «L'image de l'autre dans l'enseignement de l'histoire», inspiré de la réussite qu'a été l'Initiative de la mer Noire, vise à définir les mécanismes concrets du dialogue interculturel, afin de ne pas se limiter à l'apprentissage des différences, mais à les envisager comme une source d'enrichissement. La conférence finale organisée dans le cadre du Programme conjoint entre le Conseil de l'Europe et la Commission européenne consacré à la Russie (page 5) a révélé comment intégrer ces mécanismes dans le processus éducatif et de quelle manière l'enseignement des langues et l'éducation à la citoyenneté démocratique pouvaient également contribuer à la sensibilisation et à l'empathie interculturelles.

*La participation aux processus sociaux et politiques exige que les citoyens disposent des compétences linguistiques indispensables à cette fin. La Division des Politiques linguistiques a élaboré des normes communes de référence (*Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR)*), qui facilitent la planification et l'évaluation des compétences plurilingues des citoyens et auxquelles les Etats membres recourent de plus en plus. L'utilisation de ces niveaux est toutefois une responsabilité qu'il importe de bien mesurer. Les projets de la Division des Politiques linguistiques consacrés à l'association des examens de langues au CECR, aux langues d'enseignement et à l'intégration des migrants, notamment, visent à conférer aux personnes les compétences linguistiques qui leur sont indispensables pour tirer profit de la société et y prendre part (pages 8 et 9).*

Ces dernières années, les institutions se sont recentrées sur les fondements de leur action. Il est important que le programme du Conseil de l'Europe englobe l'éducation dans son ensemble, afin d'aider les Etats membres à préparer leurs ressortissants au marché du travail et à la citoyenneté, ainsi que de permettre leur épanouissement personnel, tout en maintenant un solide socle de connaissances. La Convention sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur dans la région européenne contribue à la réalisation de cet objectif et l'action de la Division de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a permis que la principale réforme de ces quarante dernières années, le Processus de Bologne, soit en cours dans quarante-six Etats membres (page 4).

Ce n'est là qu'un élément du tableau, auquel chaque coup de pinceau vient s'ajouter pour parfaire l'ensemble de la composition. Tout doit être fait, au fond, pour que «l'écolier» geignard devenu «juge»[3] parvienne à la véritable sagesse.

Gabriele Mazza

---

3 Op. cit.

Le Conseil de l'Europe accueille une conférence sur les réformes de l'enseignement supérieur dans les Balkans occidentaux

Les 27 et 28 novembre 2006, les ministres de l'Éducation des Balkans occidentaux se sont réunis au Conseil de l'Europe pour tenter d'accélérer les réformes de l'enseignement supérieur dans cette région, dans le cadre du processus de Bologne qui vise à créer un espace paneuropéen de l'enseignement supérieur à l'horizon 2010.

Des délégations représentant l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, le Monténégro, la Serbie, la Slovénie et l'«ex-République yougoslave de Macédoine» ont participé à la conférence, ainsi que la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), les autorités provisoires autonomes du Kosovo, des experts d'autres pays européens et des observateurs issus d'instances internationales ad hoc. Enfin, les étudiants étaient représentés par l'Organisation européenne des étudiants (ESIB).

Conférence sur les réformes de l'enseignement supérieur dans les Balkans occidentaux, Strasbourg, 27 et 28 novembre 2006

Cette conférence informelle des ministres de l'Éducation des Balkans occidentaux, la quatrième à être organisée par le Conseil de l'Europe depuis 1999, a été ouverte par la Secrétaire Générale adjointe du Conseil de l'Europe et le président du Groupe de rapporteurs sur l'Education, la Culture, le Sport, la Jeunesse et l'Environnement (GR-C), ambassadeur de l'«ex République yougoslave de Macédoine». La conférence répondait aussi à un objectif politique plus large, décrit dans la Résolution 1517, *Débat de politique générale sur la situation dans les Balkans*, adoptée par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe en 2006. L'Assemblée parlementaire avait insisté sur la nécessité d'établir une passerelle permettant le dialogue sur la situation dans la région et avait demandé au Conseil de l'Europe et à ses partenaires de soutenir les pays des Balkans en reconnaissant les progrès accomplis jusqu'à présent et en appuyant la poursuite de leurs efforts en vue d'une amélioration.

Thèmes abordés

La garantie de la qualité, les cadres de référence en matière de titres universitaires et les plans d'action nationaux en vue de la reconnaissance des diplômes ont été parmi les thèmes abordés. Un bilan des progrès réalisés jusqu'à présent a également été intégré au programme, dans le cadre de la préparation des ministres à la prochaine Conférence ministérielle sur le processus de Bologne, prévue pour mai 2007 à Londres.

Une partie de la conférence a été consacrée à des présentations individuelles par certains pays. Ces présentations étaient particulièrement intéressantes, chaque délégation ayant l'occasion de souligner les résultats obtenus et d'évaluer les défis à relever à l'avenir. Au cours de cette réflexion, il est d'ailleurs apparu que de nombreux pays étaient confrontés à des défis similaires.

M. Slobodan Vuksanovic, Ministre de l'Education et du Sport de la République de Serbie, Mme Emilija Stankovic, Ministre auxiliaire pour l'enseignement supérieur, ministère de l'Education et du Sport de la République de Serbie

Dans le cadre de la conférence, les rencontres informelles, notamment un dîner des chefs de délégation organisé par la Banque mondiale et le Conseil de l'Europe, ont été l'occasion de créer des réseaux et de réfléchir aux différentes formes de coopération régionale future.

Coopération régionale

Dans leurs conclusions, les ministres se sont engagés à intensifier la coopération régionale dans les domaines suivants: garantie de la qualité, cadre de référence en matière de titres universitaires nationaux et reconnaissance de ces derniers, sans oublier un appel à la levée des restrictions sur les visas. En voici quelques extraits:

1) Soutenir la coopération entre les ENIC (centres d'information nationaux sur la

reconnaissance des diplômes et la mobilité), en ayant pour objectif de ***faciliter la reconnaissance des titres universitaires*** *des étudiants et du personnel universitaire de la région. Les ENIC ont réaffirmé que leur travail reposait sur la Convention de reconnaissance du Conseil de l'Europe et de l'UNESCO et ont souligné l'importance d'évaluer les titres sur la base des connaissances acquises et des notes obtenues. Ils ont également souligné leur intention de fonder cette coopération sur des plans d'action nationaux en matière de reconnaissance de diplômes.*

2) Promouvoir le développement qualitatif des instituts d'enseignement supérieur, mais aussi de procédures d'assurance qualité, conformément aux normes européennes de qualité dans ce domaine élaborées à Bergen, en 2005, par les ministres, dans le cadre du processus de Bologne. Les participants chercheront à intensifier la coopération régionale afin de respecter les normes de qualité les plus rigoureuses, notamment grâce à des réunions régulières des responsables des organismes d'assurance qualité et par la mise en place de réseaux d'experts.

3) Afin d'assumer leur obligation, énoncée dans le communiqué de Bergen de 2005, d'établir des ***cadres nationaux de référence en matière de titres universitaires****, d'ici à 2010 et de rendre ces derniers compatibles avec le cadre général de l'évaluation des titres universitaires dans l'espace pan-européen de l'enseignement supérieur, les ministres s'engagent à mener une coopération permanente et à partager leur expérience sur le développement de leurs cadres nationaux, si possible par le biais d'un forum régional consacré à cette question.*

4) Encourager la mise en place de diplômes conjoints délivrés par deux instituts d'enseignement supérieur ou davantage, dans la région, l'objectif étant de s'appuyer sur les points forts de chaque institut.

5) Donner un nouvel élan à la coopération régionale dans l'enseignement supérieur par la tenue de réunions au niveau des experts.

Les ministres reconnaissent en outre l'importance de ce travail en vue de ***garantir une mobilité maximale des étudiants et du personnel universitaire****. Dans le même temps, ils demandent à leurs homologues dans les autres ministères de tous les pays participant au processus de Bologne, de soulever la question relative à la* ***délivrance de visas****, de permis de séjour et de travail, et de protection sociale des étudiants et du personnel participant à cette mobilité auprès de leur gouvernement. Les ministres insistent sur le fait que l'espace paneuropéen de l'enseignement supérieur ne peut pas être pleinement mis en œuvre tant que les obstacles à la mobilité ne sont pas levés.*

Suites à donner

Les participants espèrent que leurs conclusions serviront de base politique non seulement aux travaux futurs du Conseil de l'Europe et des pays des Balkans occidentaux, mais aussi à ceux réalisés par des donateurs travaillant dans l'enseignement supérieur de cette région.

Parmi les mesures concrètes envisagées pour le premier semestre 2007, il convient de citer la réunion des responsables des organismes d'assurance qualité issus des Balkans occidentaux, mais aussi la tenue d'ateliers sur les cadres de référence relatifs aux titres universitaires.

Des informations plus complètes sur la conférence sont disponibles à l'adresse suivante: www.coe.highereducation.

Contact:
Sarah Keating
sarah.keating@coe.int

Conférence informelle des ministres de l'Education des nouveaux pays du processus de Bologne

Les ministres de l'Education de l'Arménie, de la Géorgie, de la Moldova et de l'Ukraine se sont réunis au siège du Conseil de l'Europe, à Strasbourg, les 12 et 13 décembre 2006 en vue d'accélérer les réformes de leurs systèmes d'enseignement supérieur et de se préparer conjointement à la conférence ministérielle du Processus de Bologne, prévue à Londres les 17 et 18 mai 2007.

S'adressant aux ministres, M. Terry Davis, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, a déclaré: «Il n'est guère aisé de mesurer l'effet de l'éducation sur les comportements politiques, mais l'éducation est le fondement d'une société démocratique, j'en suis fermement convaincu. Les institutions démocratiques sont essentielles, mais l'éducation est un facteur capital dans le développement et la préservation de la culture démocratique qui permet à ces institutions de fonctionner dans la pratique.»

En adhérant au Processus de Bologne en 2005, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie, la Moldova et l'Ukraine se sont associés au vaste mouvement de réforme visant à créer un espace européen de l'enseignement supérieur. Celui-ci permettra d'établir une base étendue de

connaissances pointues et de qualité et de faire en sorte que l'Europe continue à se développer en tant que communauté stable, pacifique et tolérante.

La conférence a été pour les ministres l'occasion de mettre en commun des expériences et de discuter d'importants dossiers touchant la réforme de l'enseignement supérieur.

Des progrès encourageants en matière de réforme de l'enseignement supérieur

Les pays ont présenté des exemples encourageants de progrès réalisés en matière de réforme. De fait, la délégation de l'Azerbaïdjan n'a pas été en mesure de participer à la Conférence précisément parce que celle-ci coïncidait avec des discussions importantes, au niveau national, sur la loi relative à l'éducation. La Géorgie a amélioré la qualité de l'enseignement supérieur en réduisant le nombre d'établissements agréés, sévi contre la corruption et mis en place un dispositif de prêts étudiants. La Moldova a montré l'exemple en instaurant un Supplément bilingue au diplôme; elle avance également dans d'autres domaines. L'introduction, cette année, d'un système de transfert de crédits par l'Arménie et l'Azerbaïdjan contribuera à accroître la mobilité des étudiants et à faciliter la reconnaissance des périodes d'études à l'étranger.

Les actions qui restent à mener

Conscients que beaucoup reste à faire, les ministres ont souligné qu'il était nécessaire d'intensifier la réforme des systèmes d'enseignement supérieur en améliorant encore la qualité de l'enseignement, en faisant avancer les travaux sur les cadres de qualifications et la réforme des programmes et en portant un intérêt accru à la dimension sociale de l'enseignement supérieur.

De gauche à droite: Levon Mkrtchyan, Minister de l'Education et des Sciences de l'Arménie; Eleanora Petrova-Mitevska, Représentant Permanent de «L'ex-République yougoslave de Macédoine» auprès du Conseil de l'Europe et présidente du GR-C; Terry Davis, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe; Viorela Moldovan-Batrinac, Vice-Ministre de l'Education et Jeunesse, Moldova; Alexander Lomaia, , Minister de l'Education et des Sciences de Georgie; Stanislav Nikolaienko, Minister de l'Education et des Sciences de l' Ukraine

Reconnaissant l'importance de la mobilité des étudiants et du personnel, ils ont fait état des progrès réalisés dans leurs pays en ce qui concerne les procédures de visa et invité leurs homologues de tous les pays parties au Processus de Bologne à faire un effort particulier pour faciliter l'obtention de visas, de permis de travail et de résidence ainsi que du bénéfice de la sécurité sociale.

Selon les ministres, il ne faut pas que le développement et la diffusion des connaissances, fruits du travail des étudiants et des universitaires, ni le droit des étudiants à l'éducation pâtissent des désaccords politiques.

Convaincus de la nécessité d'un renforcement de la coopération et de l'échange d'expériences, les ministres ont estimé que l'Initiative de la mer Noire était un cadre propice à la poursuite de la coopération concernant les grands objectifs de l'enseignement supérieur.

Contact:
Katia Dolgova-Dreyer
katia.dolgova-dreyer@coe.int

Conférence finale sur: «Le dialogue interculturel par l'éducation: enseignement de l'histoire, politiques de formation linguistique, enseignement sur les bases historiques et culturelles des religions»

La rencontre, qui a marqué la fin du projet interdisciplinaire biennal mis en œuvre dans le cadre du programme commun de la Commission européenne et du Conseil de l'Europe dans la Fédération de Russie (Russie VIII), a eu lieu à Moscou les 9 et 10 novembre 2006. 40 professeurs d'histoire de 20 régions de Russie, y compris une délégation de Tchétchénie, se sont réunis pour réfléchir aux méthodes les plus efficaces pour enseigner la diversité culturelle en classe.

La conférence a été ouverte par M. Gabriele Mazza, Directeur de l'Education scolaire, extrascolaire et de l'enseignement supérieur, au nom du Conseil de l'Europe. Mme Larisa Efremova, adjointe au chef du service des relations internationales au ministère de l'Education et des Sciences de la Fédération de Russie, a donné lecture de la lettre de bienvenue du Ministre, M. Andrey Fursenko, dans laquelle il soulignait l'importance du projet et rendait hommage aux résultats obtenus.

Ouverture de la Conférence

Pendant une période de deux ans, 15 activités ont été menées dans 9 régions de Russie avec des contributions d'environ 800 professeurs locaux et de leurs collègues d'Allemagne, de Norvège, du Portugal, d'Espagne, de Suisse et du Royaume-Uni. Pour la première fois, le projet s'est fondé sur une approche interdisciplinaire associant trois domaines

Les experts du Conseil de l'Europe: de gauche à droite: M. Rolf Schärer, Suisse; M. John Hamer, Royaume-Uni; Dr Anna Halsall, Royaume-Uni; Mme Fiona Kennedy, Conseil de l'Europe.

complémentaires: enseignement de l'histoire, politiques de formation linguistique, enseignement sur les bases historiques et culturelles des religions.

Les participants ont examiné les orientations pratiques qui se sont dégagées du projet et ont été adressées aux responsables de l'éducation à tous les niveaux, y compris les collectivités locales, les institutions de formation initiale et permanente des enseignants, les rédacteurs de normes et de manuels, ainsi qu'aux professeurs. De l'avis de tous les intervenants, elles devraient aider à intégrer les mécanismes du dialogue interculturel dans le processus pédagogique, fournir aux enseignants des informations méthodologiques et aider les élèves à acquérir les qualités nécessaires à la vie dans une société multiculturelle.

Contact:
Tatiana Milko
tatiana.milko@coe.int

Activités du Conseil de l'Europe sur l'enseignement de l'histoire à Chypre 2005-2006

Les activités du Conseil de l'Europe sur l'enseignement de l'histoire à Chypre, qui ont commencé en juillet 2003, se poursuivent donc depuis plus de trois ans.

A la demande des professeurs d'histoire chypriotes, un programme biennal de coopération a été établi afin de mettre l'accent sur des questions pratiques de méthodologie, l'objectif consistant à promouvoir le dialogue interculturel à travers l'enseignement et l'étude de l'histoire.

Trois activités de formation des enseignants ont réuni à Nicosie environ quatre cents professeurs d'histoire de toutes les communautés chypriotes.

Des spécialistes de l'enseignement en la matière venant d'Autriche, d'Allemagne, du Portugal, de la Serbie et du Royaume-Uni ont partagé leur expérience avec leurs collègues chypriotes sur la manière d'utiliser différentes sources historiques dans les activités en classe, sur l'emploi de méthodes interactives, sur les moyens de faire acquérir des qualités telles que la tolérance, l'ouverture d'esprit et le respect d'autrui, sur une présentation de la diversité culturelle permettant aux

élèves d'y voir un facteur d'enrichissement et de vivre ainsi plus facilement dans un environnement multiculturel.

Ces activités ont été mises en œuvre conformément aux idées qu'exprime le Plan d'action adopté au 3e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement (Varsovie, mai 2005), d'après lequel: «*Le Conseil de l'Europe renforcera toutes les possibilités de formation des éducateurs dans les domaines de l'éducation à la citoyenneté démocratique, des droits de l'homme, de l'histoire et de l'éducation interculturelle*».

Nouvelles caractéristiques de la coopération et résultats obtenus

Le partenaire principal du Conseil de l'Europe est resté l'Association pour le dialogue et la recherche historiques, seule organisation non gouvernementale de Chypre qui réunisse des professeurs d'histoire de toutes les communautés. Néanmoins, les activités ont bénéficié cette fois du ferme soutien additionnel de tous les syndicats d'enseignement, par delà les clivages, ce qui a renforcé la liaison avec les professeurs en exercice. Les secrétaires généraux des syndicats se sont impliqués régulièrement dans la préparation des activités.

Celles-ci ont eu un impact direct sur le travail des participants en classe, ce qui a accru la popularité des ateliers parmi les professeurs d'histoire chypriotes. D'après l'analyse des réponses aux questionnaires, 87 % des participants ont estimé que les activités leur avaient fourni des informations précieuses, exploitables dans leur pratique quotidienne. Autre élément révélateur, les

organisateurs du séminaire de décembre ont reçu plus de 500 demandes de représentants de toutes les communautés, désireux d'y participer.

De nouveaux thèmes ont été débattus: pour la première fois, les ateliers de juin ont eu des sujets tirés de l'histoire sociale, culturelle et quotidienne de Chypre. Les travaux créatifs des professeurs d'histoire chypriote sur ces sujets serviront de base à une série future de matériels pédagogiques. Un nouveau format a été mis au point pour les équipes d'animateurs: celles-ci ont été composées de représentants des différentes communautés chypriotes ainsi que de formateurs de pays européens. Un nouveau groupe a aussi été intégré aux participants: huit jeunes des deux principales communautés chypriotes représentant le Mouvement olympique de Dove, avec leurs deux professeurs, ont assisté au séminaire de décembre 2006, ce qui a donné une nouvelle dimension aux débats.

Suites

Tous les participants se sont déclarés d'accord pour estimer que les activités du Conseil de l'Europe sur l'enseignement de l'histoire organisées à Chypre au cours des deux dernières années ont été très importantes, car elles ont offert aux spécialistes de toutes les communautés une possibilité unique de coopérer pour élaborer de nouvelles méthodes d'enseignement; ces approches incitent les jeunes à communiquer pacifiquement avec des personnes de culture, de religion et de groupes linguistiques différents, sur la base du dialogue.

C'est pourquoi l'année 2006 a été entièrement consacrée à la préparation d'un nouveau programme de trois ans sur l'enseignement de l'histoire à Chypre. La Commission européenne a affecté une dotation d'un million d'euros à l'élaboration du projet 2007-2009. Ce projet reprendra les grandes lignes de la coopération antérieure et en sera la suite logique. Il réunira, comme par le passé, des éducateurs de toutes les communautés chypriotes et comprendra des activités de formation des enseignants ainsi que l'élaboration d'une série de matériels pédagogiques sur l'histoire sociale, culturelle et quotidienne de Chypre.

Contact:
Tatiana Milko
tatiana.milko@coe.int

Les modules européens Pestalozzi pour la formation des formateurs Phase pilote 2006/2007

Le Plan d'action du Troisième Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Conseil de l'Europe s'engage à renforcer toutes les occasions de former les éducateurs dans les domaines de l'éducation à la citoyenneté démocratique, des droits de l'homme, de l'histoire, de l'éducation interculturelle et de l'éducation à la diversité culturelle et linguistique.

Les modules européens de formation de formateurs complètent les activités existantes du Conseil de l'Europe pour la formation des professionnels de l'éducation. Tous ces modules contribuent à bâtir une Europe plus humaine et plus inclusive en agissant au niveau de l'éducation.

Les modules européens Pestalozzi pour la formation des formateurs constituent le début d'un processus en cascade: les formateurs formés par le biais de ce programme devront former les autres à leur tour;

les matériels de formation développés seront mis à la disposition d'autres personnes dans toute une variété de contextes.

Les modules donnent aux formateurs l'occasion d'avoir des échanges et de mener une réflexion sur les pratiques et les expériences, de partager, de tester et d'analyser de manière critique les matériels de formation, de piloter et de continuer à développer les matériels et dans le moyen et long terme de contribuer à la mise en place d'un ensemble de matériels de formation du Conseil de l'Europe constituant une ressource libre.

Les deux premières séries de modules ont commencé en octobre et novembre 2006 sur les thèmes «Éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme» et «Éducation interculturelle». Ils ont eu lieu au Centre européen de la Jeunesse du Conseil de l'Europe à Strasbourg.

Depuis lors, les participants de ces réseaux continuent à développer et à tester les matériels de formation dans leurs contextes nationaux. Ils se réuniront en mai/juin 2007 afin d'échanger leurs expériences et de finaliser les matériels. Le Conseil de l'Europe a mis à disposition des plates-formes de travail en ligne pour faciliter ce processus de travail collaboratif. Une sélection de matériel sera mise à disposition du publique intéressé sur le nouveau site web du Programme Pestalozzi qui est actuellement en construction.

Les préparations pour deux autres séries de modules prévues pour fin 2007 sont en cours.

Contact:
Josef Huber
josef.huber@coe.int

Hélène Schmidt
helene.schmidt@coe.int

Forum intergouvernemental: «*Le C*
pour les langues et l'élaboration de politiq
Strasbourg», 6 –

1

Le *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECR) a été élaboré par la Division des politiques linguistiques en vue de promouvoir la qualité, la transparence et la cohérence dans l'apprentissage et l'enseignement des langues en Europe. Publié en 2001, Année européenne des langues, le *Cadre* a depuis lors été traduit en 36 langues (y compris des langues non-européennes) et connaît un succès qui a dépassé toutes les attentes.

Six ans plus tard, ce Forum intergouvernemental organisé par la Division des Politiques linguistiques en coopération avec la France et les Pays-Bas, qui ont fortement contribué tant sous forme d'expertise que financièrement, a permis de faire le bilan de l'impact considérable du CECR sur l'espace éducatif européen. En dépit des limites imposées, 230 participants sont venus des Etats membres mais aussi du Canada, des Etats-Unis d'Amérique, du Japon et de la Chine.

2

M. Terry Davis, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, et Mme Mady Delvaux-Stehres, Ministre de l'Education nationale et de la formation professionnelle du Luxembourg, ont ouvert le Forum. Le Ministre de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche de la France était représenté lors de la séance d'ouverture par M. Marc Foucault, Directeur des relations européennes et internationales et de la coopération, et la Commission européenne par M. Harald Hartung, Chef de l'Unité 'Politiques pour le multilinguisme'.

Ce Forum a été dédié au Professeur John L. M. Trim, ancien Directeur des projets Langues vivantes' du Conseil de l'Europe.

Le Forum dans le contexte des priorités du Conseil de l'Europe

Le programme à moyen terme de la Division des Politiques linguistiques «Politiques linguistiques pour la citoyenneté démocratique et l'inclusion sociale» (2006-2009) fait suite aux priorités établies par les chefs d'Etat et de gouvernement. Il comprend des activités visant notamment à développer des politiques et les standards européens de référence afin de promouvoir l'inclusion

3

sociale, le dialogue interculturel, les droits de l'homme et la citoyenneté démocratique par la formation linguistique. La Division aide les Etats membres à renouveler leurs politiques dans cette perspective et s'implique dans les dispositions à adopter s'agissant des langues nationales/officielles et minoritaires ainsi que des langues étrangères. Elle a récemment lancé un nouveau projet en vue d'élaborer des politiques et des standards de référence européens concernant les compétences dans les langues de scolarisation, projet qui met l'accent sur les enfants défavorisés et issus de l'immigration.

Qu'est ce que le CECR?

Le CECR constitue un instrument de référence très complet proposant aux décideurs politiques et aux professionnels des standards européens de compétence en langues en vue de la qualité de l'apprentissage, de l'enseignement et

4

5

de l'évaluation. Il comprend un système descriptif de l'utilisation et de l'apprentissage des langues et des niveaux de compétence pour les différents paramètres qui y sont définis. Entre autres, le CECR propose une échelle de compétence langagière divisée en six niveaux ascendants, résultat d'un projet du Fonds national suisse de recherche

6

scientifique, qui facilite la comparabilité et la reconnaissance mutuelle des qualifications en langues en Europe. Ces standards peuvent être adaptés aux contextes locaux et régionaux pour contribuer à définir les objectifs de programmes de langues et les orientations pour l'enseignement et l'évaluation.

Objectifs du Forum

L'objectif du Forum était d'identifier les besoins des Etats membres par rapport au CECR, les actions futures à développer et la répartition des responsabilités. Les principes et l'approche du CECR

Cadre européen commun de référence
ues linguistiques: défis et responsabilités,
8 février 2007

7

8

9

sont désormais largement acceptés et utilisés sur notre continent, voire au-delà. La Commission européenne travaille en ce moment à l'élaboration d'un Indicateur européen de compétences en langues stipulant que celui-ci devra être basé sur le CECR. *Europass*, une initiative de la Commission destinée à rendre les compétences et qualifications visibles en Europe et à favoriser la mobilité, utilise les standards du CECR dans son *Curriculum vitae* et son *Passeport de langues*, ce dernier étant l'un des éléments du *Portfolio européen des langues* élaboré par la Division des Politiques linguistiques du Conseil de l'Europe. Selon les statistiques fournies par la Commission, l'échelle de compétence du CECR a été utilisée dans trois millions de documents *Europass* au cours des deux premières années.

Le Forum a servi à mettre en évidence la place essentielle des politiques linguistiques éducatives en tant que partie intégrante de politiques sociales visant à promouvoir une société démocratique inclusive qui valorise la diversité linguistique et culturelle, et qui promeut l'égalité des chances en travaillant pour la qualité dans l'apprentissage des langues, pour tous et tout au long de la vie.

Premières conclusions du Forum

Le Forum a permis d'identifier les besoins suscités par l'introduction généralisée du CECR et à poser la question cruciale de la co-responsabilité des Etats membres les uns envers les autres ainsi que des rôles respectifs des pays membres et du Conseil de l'Europe dans le traitement adéquat de ces besoins.

Enfin, il a mis en exergue l'enjeu véritable quant à l'utilisation du CECR en le plaçant dans le contexte des valeurs clefs du Conseil de l'Europe.

10

Les participants ont également indiqué des actions à entreprendre afin d'assurer l'exploitation de tout le potentiel du CECR dans la promotion du plurilinguisme et dans l'apprentissage centré sur les besoins des apprenants en vue de la cohésion sociale et de la démocratie participative. Cette liste d'actions devrait également définir les responsabilités des partenaires à tous les niveaux, et pourrait servir de base à une éventuelle Recommandation du Comité des Ministres aux Etats membres concernant les responsabilités réciproques dans l'utilisation de cet instrument commun de référence.

Le CECR *(avec des liens vers les différentes versions linguistiques) ainsi que le programme et les documents du Forum sont disponibles en ligne*: www.coe.int/lang/fr.

1. *Le Cadre européen commun de référence pour les langues*
2. *Terry Davis, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe*
3. *Gabriella Battaini-Dragoni, Directrice Générale de l'Education, Culture et Patrimoine, Jeunesse et Sport du Conseil de l'Europe*
4. *Herald Hartung, Chef de l'unité «Politiques pour le multilinguisme» de la Commission Européenne*
5. *Francis Goullier, Rapporteur*
6. *Séance plénière dans l'Hémicycle au Palais de l'Europe*
7. *Mady Delvaux-Stehres, Ministre de l'Education nationale et de la formation professionnelle, Luxembourg*
8. *Marc Foucault, Représentant du Ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, France*
9. *John Trim, Ancien Directeur des Projets Langues Vivantes*
10. *Modèles de Portfolio européen des langues*

Contact:
Joseph Sheils
joseph.sheils@coe.int

Education à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme: le réseau des coordinateurs

Qui n'a pas entendu dire que le projet sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme (ECD/EDH) n'existerait pas sans les coordinateurs nationaux? Les coordinateurs ECD/EDH ont réalisé un travail remarquable dans leurs pays au cours de l'Année européenne 2005 de la citoyenneté par l'éducation. Assurer la durabilité de l'ECD/EDH dans les prochaines années donnera davantage d'importance au rôle des coordinateurs dans ce domaine.

10e réunion des coordinateurs EDC/EDH à Bruxelles en novembre 2006

Alors, qui sont ces personnes? Elles sont officiellement désignées dans les Etats membres pour traiter du projet ECD/EDH. Elles font le lien entre les ministères de l'éducation, les groupes d'experts ECD/EDH et le Secrétariat de la Division ECD/EDH du Conseil de l'Europe. Elles travaillent, pour la plupart, au sein du ministère de l'Education ou dans une autre institution attachée au ministère de leurs pays mais certains sont des professeurs d'université ou des personnes au service d'ONG.

Que font-ils pour l'ECD/EDH? Les principales responsabilités des coordinateurs sont les suivantes:

- Veiller à disséminer les information sur l'ECD/EDH au niveau national;
- Rassembler, au niveau national, les secteurs impliqués dans l'ECD/EDH (primaire, secondaire, professionnel, formation des enseignants, activités de jeunesse, collectivités, éducation des adultes, agents nationaux de liaison du Conseil de l'Europe, etc.), par exemple dans le cadre de groupes de travail, de mise en réseaux, d'événements communs;
- S'efforcer de réaliser, de manière concrète et durable, la mise en œuvre de l'ECD/EDH dans leurs pays;
- Inciter la promotion de l'ECD/EDH, par le biais par exemple de financements, de rédaction d'articles et de contributions pour des revues et des bulletins d'information sur l'éducation; pour introduire l'ECD/EDH dans les réformes des programmes et les réformes éducatives.

Les coordinateurs ont établi des réseaux sur l'ECD/EDH dans leurs pays. Ils soutiennent et coordonnent des groupes de travail spécifiques sur l'ECD/EDH et organisent des activités liées à ce sujet. Ils tiennent le Conseil de l'Europe bien informé de tout changement relatif à l'ECD/EDH dans leurs pays et mettent à jour les fiches sur les Profil des pays que l'on peut trouver sur le site Internet de la Division ECD/EDH (www.coe.edc). Ils agissent souvent en tant qu'experts du Conseil de l'Europe dans ce domaine, parfois dans le cadre de séminaires et de conférences dans d'autres Etats membres en fournissant une expertise. Ils constituent à présent un groupe de personnes qui se connaissent suffisamment bien pour échanger régulièrement leurs connaissances et leur expertise.

Le réseau des coordinateurs ECD/EDH a été créé en 2001. Ils se réunissent deux fois par an sur invitation des différents pays. Leur 10e réunion s'est tenue à Bruxelles en novembre 2006 suite à l'invitation de la Communauté française de Belgique. La prochaine réunion se tiendra à Strasbourg au printemps 2007.

Contact:
Ólöf Ólafsdóttir
EDC@coe.int

L'assurance de la qualité et l'éducation à la citoyenneté démocratique à l'école

Les 9 et 10 novembre 2006, un symposium sur «La mise en pratique de l'Outil pour l'assurance de la qualité de l'éducation à la citoyenneté démocratique à l'école» a été organisé à Francfort par l'Institut allemand pour la recherche internationale pédagogique (DIPF), avec le concours de la Fondation allemande «Mémoire et avenir» et avec le soutien du Conseil de l'Europe.

L'«Outil pour l'assurance de la qualité de l'éducation à la citoyenneté démocratique à l'école» a été publié conjointement par l'Unesco, le Conseil de l'Europe et le Centre d'étude sur les politiques éducatives (Ljubljana) et traduit, depuis lors, en albanais, en azerbaïdjanais, en bulgare, en français, en polonais, en roumain et en ukrainien. L'outil établit l'assurance de la qualité de l'ECD comme système global d'évaluation de la culture démocratique des établissements scolaires (à travers, par exemple, des inspections et un processus d'autoévaluation) ainsi que de la planification et la mise en œuvre du développement scolaire, sur la base d'une approche participative. L'assurance de la qualité est perçue comme un outil puissant de promotion de la gouvernance démocratique et d'amélioration des performances scolaires.

Le symposium faisait partie de l'initiative de la fondation visant à promouvoir l'utilisation de l'outil au Bélarus, en Estonie, en Lituanie, en Lettonie, en Pologne, en Russie, en Slovaquie, en République tchèque et en Ukraine, pays que la fondation

privilégie car ce sont ceux qui ont le plus souffert de l'occupation allemande. Un expert d'Israël a également participé à ces travaux et apporté une contribution très intéressante.

Le symposium a rassemblé les auteurs de l'outil, des représentants de l'Unesco et de la Commission européenne ainsi que des experts en matière d'éducation et d'assurance de la qualité. Il avait pour principal objectif de faciliter la formulation de propositions sur la façon d'utiliser et de promouvoir l'outil.

Certains participants ont suggéré que l'outil, sous sa forme actuelle, soit intégré dans les systèmes d'évaluation en vigueur. D'autres ont estimé que l'outil devrait être, tout d'abord, adapté aux situations nationales. Cependant, selon un autre avis, l'outil devrait être complété par: 1. une série d'exemples de questionnaires/méthodes d'évaluation et d'autoévaluation; 2. des exemples de bonnes pratiques en matière d'assurance de la qualité de l'ECD; 3. des lignes directrices concrètes pour divers publics cibles. Une suite sera donnée à ces propositions dans le cadre du programme d'activités 2006 2009 du Conseil de l'Europe sur le thème «apprendre et vivre la démocratie pour tous».

Les conclusions du symposium seront publiées conjointement par le Conseil de l'Europe et le DIPF au cours de l'année 2007.

Contact:
Yulia Pererva
yulia.pererva@coe.int

Réunion européenne régionale sur le programme mondial pour l'éducation aux droits de l'homme

Une réunion européenne régionale sur le programme mondial pour l'éducation aux droits de l'homme, organisée par le Conseil de l'Europe en coopération avec l'Unesco et le Bureau du haut commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, aura lieu à Strasbourg, les 5 et 6 novembre 2007. La Commission européenne, le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE et d'autres organisations internationales seront invitées à contribuer à cet événement.

La conférence a pour but d'aider les Etats membres du Conseil de l'Europe à mettre en œuvre le plan d'action relatif à la première phase du programme mondial pour l'éducation aux droits de l'homme. Ce programme, proclamé par l'Assemblée Générale des Nations Unies en 2004, est structuré autour d'une série de phases en cours de mise en œuvre. La première phase met l'accent sur les systèmes d'enseignement primaire et secondaire. Le plan d'action concernant cette phase prévoit les étapes suivantes: l'analyse de la situation actuelle de l'éducation aux droits de l'homme dans l'enseignement primaire et secondaire, l'élaboration d'une stratégie nationale de mise en œuvre, le déroulement et le suivi des activités d'éducation aux droits de l'homme et enfin leur évaluation. Le plan d'action reconnaît que la situation varie d'un pays à l'autre et souligne la nécessité de «fixer des objectifs et des moyens d'action réalistes qui correspondent à la situation, aux priorités et aux capacités des pays, en s'inspirant des programmes nationaux antérieurs».

Les participants à la réunion seront des fonctionnaires des 46 Etats membres du Conseil de l'Europe qui jouent un rôle dans la mise en œuvre nationale du plan d'action aux niveaux décisionnel et exécutif. Des représentants d'organismes internationaux, de la société civile et de fondations actives dans ce domaine seront également invités. Un formulaire électronique, qui sera disponible sur le site web du Conseil de l'Europe, permettra aux ONG internationales de solliciter leur participation. La sélection se fera sur la base de leur rôle et de leur expérience en matière de promotion et de développement de l'éducation aux droits de l'homme. On prévoit la participation à la réunion de 150 à 300 personnes.

Pour plus d'informations
www.coe.int/ecd.

Contact:
Yulia Pererva
yulia.pererva@coe.int

Réforme de l'enseignement supérieur en Bosnie-Herzégovine

Le deuxième projet commun de la Commission européenne et du Conseil de l'Europe pour l'enseignement supérieur en Bosnie Herzégovine (BiH) est arrivé à mi-parcours en septembre 2006. Il apporte aux autorités de BiH un soutien important pour la réforme de leur système d'enseignement supérieur conformément au processus de Bologne. Trois domaines sont ciblés: l'assurance qualité, un cadre de qualifications et la reconnaissance des diplômes et cycles d'études.

Pour garantir la responsabilisation des parties prenantes de BiH, ainsi que des consultations et la communication d'orientations, un comité directeur fait partie intégrante du projet. Il est co-présidé par le Ministre des Affaires civiles, l'ambassadeur de la délégation de la Commission européenne en BiH et le Représentant spécial du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe en BiH ou le Direteur de l'éducation. Les deux ministres de l'éducation des entités et les recteurs de toutes les universités publiques de BiH sont également membres du comité. Lors de sa deuxième réunion, en septembre 2006, celui-ci a dressé le bilan des progrès accomplis, pris des décisions sur les mécanismes à mettre en place pour améliorer la coopération entre institutions et approuvé le plan de travail révisé.

Les résultats de la réunion montrent que l'exécution du projet est en avance sur le calendrier établi: le plan national d'action pour la reconnaissance des diplômes et cycles d'études, élaboré par les membres du groupe de travail, qui se sont beaucoup investis dans cette tâche, et par des experts extérieurs, a été approuvé par le comité de direction et transmis au secrétariat de Bologne et de la Convention de Lisbonne sur la reconnaissance. Des synergies sont également créées avec des initiatives complémentaires visant à réformer l'enseignement supérieur, parmi lesquelles un projet TEMPUS, et avec l'Agence autrichienne de développement. Au bureau du Conseil de l'Europe de Sarajevo, une équipe dynamique et motivée assure la bonne gestion du projet.

De gauche à droite: Gabriele Mazza, Directeur de l'Education, Conseil de l'Europe; Safet Halilović, Ministre des Affaires civiles, BiH; Michael Humphreys, Ambassadeur de la Commission européenne en BiH.

Les résultats obtenus seront abondamment cités dans le rapport par pays sur la BiH, qui sera présenté à la conférence ministérielle de Londres, en mai 2007. Une conférence finale, prévue pour juin 2007, mettra également l'accent sur les résultats finals du projet et offrira l'occasion de faire en sorte que la réforme de l'enseignement supérieur se poursuive en BiH. Voir: www.coe.ba/highereducation.

Contact:
Sarah Keating
sarah.keating@coe.int

Flash info

- **Transformer l'espace européen de l'enseignement supérieur en une réalité: le rôle des étudiants**

Quelle part prennent les étudiants et les organisations d'étudiants à l'avancement de la réforme de l'enseignement supérieur en Europe? Comment les étudiants peuvent-ils participer de manière optimale à la gouvernance de l'enseignement supérieur? Qu'en est-il de la dimension sociale de l'enseignement supérieur? En quoi la mobilité des étudiants peut-elle contribuer au processus de Bologne? Quel est le rôle de l'environnement pédagogique dans la qualité de l'apprentissage, composante essentielle d'un véritable espace européen de l'enseignement supérieur?

Séminaire international à l'université russe de l'Amitié des Peuples, Moscou, 2-3 novembre 2006

Tels étaient quelques-uns des grands thèmes de réflexion inscrits au programme du séminaire international organisé conjointement par le Conseil de l'Europe et l'université russe de l'Amitié des Peuples dans le cadre de la présidence russe du Conseil de l'Europe. Ce séminaire, qui s'est tenu à Moscou les 2 et 3 novembre 2006, a réuni quelque 90 représentants des personnels universitaires et des étudiants, en provenance de toute l'Europe.

Les participants au séminaire ont transmis leurs conclusions à la prochaine conférence ministérielle de Bologne, qui aura lieu à Londres en mai 2007.

Les documents du séminaire sont disponibles en ligne à l'adresse: http://www.coe.int/higher-education. Ils seront publiés prochainement dans la série «Enseignement supérieur».

- **Indicateurs pour la citoyenneté active**

La 3e réunion du réseau de chercheurs sur les indicateurs pour la citoyenneté active a eu lieu à Bruxelles du 31 janvier au 2 février 2007. La réunion a été organisée dans le cadre du projet de recherche «Citoyenneté active pour la démocratie» mis en place par la Commission européenne (CRELL – Centre pour la recherche sur l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie) en coopération avec le Conseil de l'Europe. Un rapport présenté à la réunion propose des indicateurs pour la citoyenneté active et analyse les résultats produits par pays. Le rapport peut être téléchargé sur le site Internet de CRELL. La prochaine étape consistera dans la préparation d'un rapport sur les indicateurs pour l'éducation et la formation à la citoyenneté active. A court terme, le travail est fondé sur les banques de données existantes. En même temps, une proposition sur des indicateurs 'idéaux' est développée, en vue de futurs développements probables dans diverses sources de données.

Livres en bref

Carrefours d'histoires européennes - Perspectives multiples sur cinq moments de l'histoire de l'Europe
ISBN: 978- 92-871-6077-5

Le patrimoine des universités européennes – 2e édition, sous la direction de Nuria Sanz et Sjur Bergan, Série «Enseignement supérieur du Conseil de l'Europe» n° 7, Conseil de l'Europe, décembre 2006
ISBN 10: 92-871-6120-8
ISBN 13: 978- 92-871-6120-8

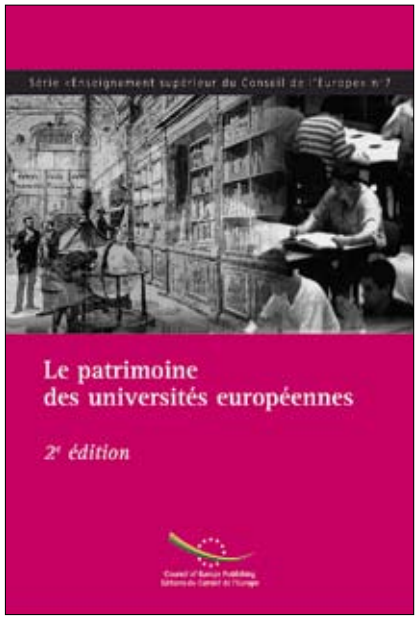

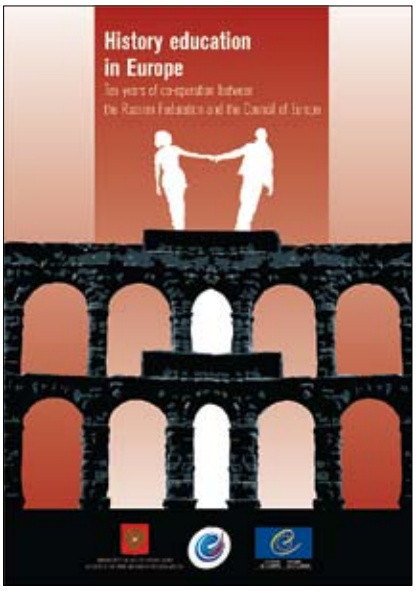

History education in Europe: Ten years of co-operation between the Russian Federation and the Council of Europe, Council of Europe, October 2006 *(traduit en russe)*

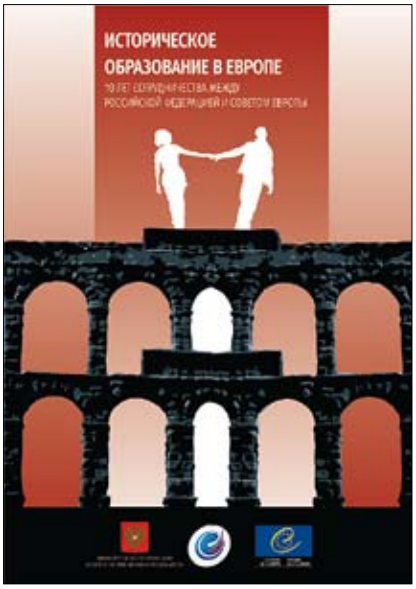

Outil pour l'assurance de la qualité de l'éducation à la citoyenneté démocratique à l'école a été publié conjointement par l'Unesco, le Conseil de l'Europe et le Centre d'étude sur les politiques éducatives (Ljubljana) en 2005 et, à présent, disponible également en albanais, en azerbaïdjanais, en bulgare, en français, en polonais, en roumain et en ukrainien à l'adresse suivante: http://www.coe.int/EDC

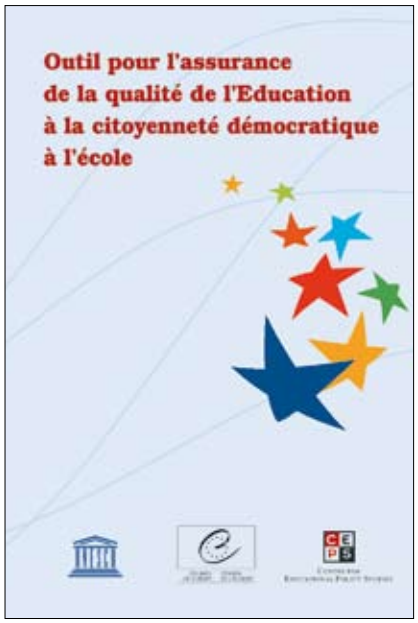

Le catalogue 2007 des publications du Conseil de l'Europe présente plus de 1200 livres et produits électroniques sur tous les sujets liés à la coopération développée entre ses 46 États membres, en particulier les publications sur les questions éducatives.

Pour plus d'informations, consulter le site: http://book.coe.int

Calendrier des événements - non exhaustif

Janvier

9-13, Nottingham, Royaume-Uni	Atelier Européen du Programme «Pestalozzi»: CoE 2007- 01.0: The use of ICT in developing teaching and learning* Contact: Hélène Schmidt
15-16, Strasbourg, France	Réunion d'experts sur les politiques et pratiques de l'enseignement de la diversité socio-culturelle. Contact: Villano Qiriazi
25-27, Zagreb, Croatie	Atelier Européen du Programme «Pestalozzi»: CoE 2007-02.0: The Holocaust: History and Memory* Contact: Hélène Schmidt

Février

5-6, Strasbourg, France	3e réunion du Groupe consultatif ad hoc pour la préparation de la 22e session de la Conférence permanente des ministres européens de l'Education Contact: Carole Reich
23-24, Paris, France	Réunion du groupe d'experts sur les langues de scolarisation et l'inclusion sociale Contact: Division des Politiques linguistiques
28-1er mars, Strasbourg, France	Réunion sur les aspects linguistiques relatifs à l'intégration des immigrants adultes Contact: Division des Politiques linguistiques

Mars ...

2, Strasbourg, France	Réunion de planification pour un séminaire de consultation concernant le cadre curriculaire pour l'enseignement du romani Contact: Division des Politiques linguistiques
4-6, Vienne, Autriche	Atelier Européen du Programme «Pestalozzi»: CoE 2007-03.0: Zeitzeug/innen des Nationalsozialismus berichten* Contact: Carole Reich
5-6, Strasbourg, France	Réunion du groupe de coordination sur les langues de scolarisation et le suivi du Forum intergouvernemental sur le CECR Contact: Division des Politiques linguistiques

Mars *(suite)*

12-14, Strasbourg, France	Session plénière du Comité Directeur de l'Education Contact: Villano Qiriazi
17-21, Nicosie, Chypre	Atelier Européen du Programme «Pestalozzi»: CoE 2007-04.0: The Ancient Greek Drama as an educational tool for building a more humane, contemporary Europe* Contact: Hélène Schmidt
20, Sheffield, Royaume Uni	Elaboration d'un Profil de politique linguistique éducative, Visite de contact: Division des Politiques linguistiques

Avril

2-6, Val d'Aoste, Italie	Profil des politiques linguistiques éducatives: Val d'Aoste – Visite d'étude du groupe d'experts du Conseil de l'Europe Contact: Division des Politiques linguistiques
12-13, Strasbourg, France	11e réunion des coordinateurs ECD/EDH Contact: Yulia Pererva
23-24, Strasbourg, France	Réunion d'experts sur les politiques et pratiques de l'enseignement de la diversité socio-culturelle. Contact: Villano Qiriazi
23-25, Helle, Allemagne	Atelier Européen du Programme «Pestalozzi»: CoE 2007-05.0: Syndrome des globalen Wandels als fächerüber-reifendes Unterrichtskonzept am Beispiel des Braunkohletagebaus in Sachsen-Anhalt* Contact: Hélène Schmidt
24, Erevan, Arménie	Réunion de planification pour l'élaboration du Profil de politique linguistique éducative de l'Arménie Contact: Division des Politiques linguistiques
24-27, Hamrun, Malte	Atelier Européen du Programme «Pestalozzi»: CoE 2007-06.0: A route to Equality and Fairness in School* Contact: Hélène Schmidt

** Les titres des Ateliers Européens du Programme «Pestalozzi» sont indiqués dans la langue de travail utilisée pour les travaux.*

Calendrier des événements - non exhaustif – *(suite)*

Mai

4-5, Istanbul, Turquie	22e session de la Conférence permanente des ministres européens de l'Education Contact: Carole Reich
7-11, Avila, Espagne	Atelier Européen du Programme «Pestalozzi»: CoE 2007-07.0: Educacion para la Ciudadania y Derechos Humanos* Contact: Hélène Schmidt
9-11, Lausanne, Suisse	Atelier Européen du Programme «Pestalozzi»: CoE 2007-08.0: Cinéma et enseignement de l'Histoire* Contact: Hélène Schmidt
15-16, Strasbourg, France	Réunion pour la révision du projet pilote du Manuel pour *Relier les examens de langues au CECR* Contact: Division des Politiques linguistiques
20-24, Donaueschingen, Allemagne	Atelier Européen du Programme «Pestalozzi»: CoE 2007-09.0: 115e Atelier européen: Apprendre l'histoire de l'Autre dans la salle de classe* Contact: Carole Reich
21-25, Grèce	Session de formation pour les enseignants de l'Europe du Sud-Est: diversité religieuse et éducation interculturelle Contact: Villano Qiriazi
23- 24, Guildford, Royaume-Uni	3e réunion d'experts sur *l'Autobiographie de rencontres interculturelles* Contact: Division des Politiques linguistiques
31-1 juin, Strasbourg, France	Séminaire sur un curriculum cadre pour le Romani Contact: Division des Politiques linguistiques

Juin …

5-7, Strasbourg, France	Réunion du groupe de coordination sur les Langues de scolarisation Contact: Division des Politiques linguistiques
13-15, Strasbourg, France	15e réunion du Comité de Validation du Portfolio européen des langues Contact: Division des Politiques linguistiques
16-20, Bergen, Norvège	Atelier Européen du Programme «Pestalozzi»: CoE 2007-10.0: Teaching intercultural understanding: approaches and challenges* Contact: Hélène Schmidt

Juin *(suite)*

17-19, Bucarest, Roumanie	14e réunion conjointe des Réseaux ENIC et NARIC Contact: Sjur Bergan
18-20, Meissen, Allemagne	Atelier Européen du Programme «Pestalozzi»: CoE 2007-11.0: Es ist normal, verschieden zu sein* Contact: Hélène Schmidt
25-29, Donaueschingen, Allemagne	Atelier Européen du Programme «Pestalozzi»: CoE 2007- 12.0 : 116th European Workshop: New competences* Contact: Carole Reich
28-29, Paris, France	Réunion du groupe ad hoc d'experts pour la mise en oeuvre du projet «Education des enfants roms» Contact: Aurora Ailincai

Septembre

12-13, Strasbourg, France	Réunion de coordination pour la préparation d'une conférence de suivi intergouvernementale sur les langues de scolarisation (Prague, 8-10 novembre) Contact: Division des Politiques linguistiques
17-18, Paris, France	Conférence conjointe Conseil de l'Europe/Unesco sur l'Accès à l'éducation de qualité: les enfants Roms et la transition préscolaire-primaire Contact: Carole Reich
20-21, Strasbourg, France	6e session plénière du CDESR Contact: Sjur Bergan
Automne 2007	12e réunion des coordinateurs ECD/EDH Contact: Ólöf Ólafsdóttir

Novembre

5-6, Strasbourg, France	Réunion européenne régionale sur le programme mondial pour l'éducation aux droits de l'homme, organisée par le Conseil de l'Europe en coopération avec l'UNESCO et le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme Contact: Ólöf Ólafsdóttir
8-10, Prague, République tchèque	Conférence intergouvernementale de suivi «Langues de scolarisation: vers un cadre pour l'Europe» Contact: Division des Politiques linguistiques
20-21, Strasbourg, France	Conférence de lancement du nouveau projet: «L'Université entre humanisme et marche: vers une redéfinition de ses valeurs et fonctions pour le XXIe siècle» Contact: Sjur Bergan

** Les titres des Ateliers Européens du Programme «Pestalozzi» sont indiqués dans la langue de travail utilisée pour les travaux.*

La coopération européenne dans le domaine de l'éducation est certes une affaire sérieuse, mais on peut également s'amuser. De gauche à droite: Srdjan Arnaut, Ministre auxiliaire des Affaires étrangères de Bosnie-Herzégovine; Claude Kieffer, Directeur de l'Education de l'OSCE en BiH; Gabriele Mazza, Directeur de l'Education, Conseil de l'Europe; Sarah Keating, Coordinatrice de l'Education pour la BiH, Conseil de l'Europe; et Emir Adzovic, Responsable des questions éducatives, Mission du Conseil de l'Europe en BiH.

Comment nous contacter

Venez surfer avec nous à l'adresse http://www.coe.int où vous aurez accès à un large éventail d'informations sur les activités et les documents du Conseil de l'Europe dans le domaine de l'éducation, de la culture et du patrimoine culturel.

Tous les agents de la Direction de l'Education peuvent être contactés par fax (aux numéros +33 (0)3 88 41 27 06), par poste (c/o DG IV, Direction de l'Education scolaire, extra-scolaire et de l'enseignement supérieur, Conseil de l'Europe, F - 67075 Strasbourg Cedex) ou par e-mail (prenom.nom@coe.int).

Tous les ouvrages édités par le Conseil de l'Europe peuvent être commandés auprès des Editions du Conseil de l'Europe:

Tél.: +33 (0)3 88 41 25 81 – Fax: +33 (0)3 88 41 39 10 – e-mail: publishing@coe.int – (website: http://book.coe.int)

Sauf mention contraire, les illustrations sont fournies par le Service photographique et audiovisuel du Conseil de l'Europe.

Les vues exprimées dans ce bulletin ne reflètent pas nécessairement celles du Conseil de l'Europe ni de son Secrétariat.

Edition et coordination:
Fax: +33 (0)3 88 41 27 06
E-mail: Bulletin.Education@coe.int

Christopher Reynolds

et Christiane Yiannakis

© Conception graphique: ACG / Réalisation: PAO – Conseil de l'Europe